

SAISINE

SUR

XX^{ème} Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

(Décision du Bureau du 06/10/2026 – NS264110)

Le XX^{ème} Sommet de la Francophonie réunira à Phnom Penh (Cambodge) à la mi-novembre 2026¹, les chefs d'État et de Gouvernement des membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Après le dernier Sommet de Villers-Cotterêts en 2024, le pays hôte, en concertation avec l'OIF, a choisi le thème « **Réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable** ». Ce thème reflète parfaitement l'histoire, la reconstruction étatique et la transition économique, sociale et institutionnelle de ce pays.

Pour la délégation aux Outre-mer, ce Sommet représente une occasion pour le CESE de rappeler la **place stratégique des Outre-mer** et le **rôle déterminant de leurs sociétés civiles, atouts majeurs** du **rayonnement** de la France dans l'ensemble des bassins maritimes et dans l'écosystème de l'OIF². Outre les acteurs et opérateurs officiels de l'Organisation³, ce sont en effet **les collectivités locales et les sociétés civiles** qui animent au quotidien cet espace unique créé dans les années 1960 en dehors de la France, sous l'impulsion de figures politiques telles que l'ancien roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, et l'ancien président sénégalais, Léopold Sedar Senghor.

L'organisation de ce Sommet dans l'espace Asie-Pacifique est une **opportunité de promotion de la francophonie dans les pays voisins des territoires français du Pacifique**. En effet, dans la région, sur environ 4,7 milliards d'habitants, la part de locuteurs et locutrices de français ne dépasse pas 0,3 % de la population dans un espace **largement anglophone**.

Avant d'exposer le statut de **membre associé de la Nouvelle-Calédonie** et celui d'**observateur de la Polynésie française** depuis 2024 au sein de l'OIF, il conviendra de rappeler la présence française dans la zone (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna). Au-delà du Pacifique, la France est également présente par ses territoires ultramarins de l'Atlantique et de l'océan Indien. Ces territoires constituent également des **points d'ancrage dans leurs bassins régionaux respectifs** et méritent d'être pleinement intégrés dans la stratégie d'influence française.

¹ La réunion des chefs d'État et de gouvernement se tiendra les 14 et 15 novembre 2026, tandis que de nombreux événements dont la *FrancoTech* ou le Village de la Francophonie, témoignant de la vitalité de l'écosystème francophone, se dérouleront du 14 au 16 novembre 2026.

² L'OIF rassemble 90 membres au total : 53 membres de plein droit dont la Wallonie Bruxelles et le Québec ; 5 membres associés dont la Nouvelle-Calédonie ; 32 observateurs dont la Polynésie française. L'OIF, dont le texte fondateur est la Convention de Niamey en 1970, et do est présente sur les 5 continents et l'ensemble des océans, l'espace dit francophone ou « la Francophonie » (avec majuscule) compte ainsi environ 390 millions de locuteurs et locutrices de français (langue principale ou secondaire) dans le monde.

<https://www.francophonie.org/90-etats-et-gouvernements-125>

³ Parmi lesquels : Assemblée parlementaire de la Francophonie, Association internationale des maires francophones, Institut francophone du développement durable, Réseau international de la jeunesse de la Francophonie, ...

La délégation propose également de souligner que l'OIF partage avec l'ensemble des Outre-mer la défense de valeurs et principes cardinaux tels que : **le plurilinguisme et la préservation des patrimoines culturels dans les territoires ; le dynamisme et la structuration des sociétés civiles ; les enjeux liés au climat et à la biodiversité.**

Concernant le **développement durable, enjeu central pour l'OIF** et ses membres et vecteur de stabilité territoriale et de maintien de la paix, La délégation soulignera l'importance des Outre-mer, territoires particulièrement exposés au changement climatique et abritant d'importantes réserves de biodiversité. Le rôle de la **coopération** sur les enjeux de développement durable, entre membres de l'OIF, sera également rappelé. Cette **coopération au sein de l'espace dit francophone**, l'une des priorités de l'OIF, représente **l'une des voies que peuvent emprunter les Outre-mer** pour renforcer leur **insertion régionale dans leur bassin régional**, en vue de garantir leur développement sur les plans économique, social, culturel et environnemental⁴.

Cette résolution doit répondre à plusieurs questions et de permettre au CESE de porter quelques messages forts, notamment : **comment les territoires français du Pacifique pourraient-ils devenir des interfaces et des points d'appui de la Francophonie dans l'espace Asie-Pacifique ? Comment faire rayonner et renforcer les réseaux universitaires du Pacifique ?**

Pour le CESE, ce Sommet est aussi l'occasion de **réaffirmer son appui à l'action** des sociétés civiles organisées locales, en particulier celle des **Conseils économiques et sociaux (CES) ultramarins**. Il pourrait être proposé de renforcer les **échanges entre les sociétés civiles francophones du Pacifique** et de développer des projets communs autour de problématiques régionales. Cette approche permettrait également de donner une traduction concrète au rôle des **Conseils économiques, sociaux et environnementaux ultramarins** dans la **coopération régionale**, notamment à travers le développement d'outils de consultation citoyenne, en s'appuyant sur l'expertise du CESE national, afin de favoriser le dialogue et de contribuer à la paix sociale au sein de la société civile.

La délégation rappellera que **le CESE est l'un de leurs principaux relais** au sein de l'Union des Conseils économiques sociaux et institutions similaires francophones (**UCESIF**), dont le CESE assure le Secrétariat général.

Enfin, la délégation souligne qu'il est opportun pour le CESE, institution en première ligne dans la **défense de l'État de droit**, de s'exprimer à l'occasion de ce Sommet, ancré dans les enjeux de la zone Indopacifique, qui abrite des tensions géopolitiques majeures. Ce projet de résolution permettra au CESE d'insister sur l'importance du dialogue entre les peuples et sur le **rôle des enceintes multilatérales** de coopération et d'échange **en faveur de la paix et du développement durable**. Dans un contexte de reconfiguration des équilibres mondiaux et régionaux et de menaces sur le fonctionnement du cadre multilatéral mondial, l'OIF demeure **l'un des espaces de dialogue** entre les pays et les régions du monde entier, qui tentent d'agir pour faire émerger une voie résolument en **faveur du maintien de la paix et du développement durable** de la planète. **L'OIF, riche de sa diversité**, instaure un espace de **coopération internationale** qui repose avant tout sur la **confiance et la concertation face aux crises et aux rapports de force**.

⁴ Le projet de résolution du CESE y portera une attention particulière, en amont d'un projet d'avis qui pourrait être élaboré au cours de la mandature.